

Décision d'Appel à Candidature Interne Commandant (e) de l'Aéroport de Guelmim au rang de Chef(fe) de Service

La Directrice Générale de l'Office National des Aéroports ;

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n°35-09 modifiant la loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National des Aéroports ;
- Vu le Dahir n°1.21.20 du 10 Rejeb 1442 (22 Février 2021) portant nomination de Madame Habiba LAKLALECH en qualité de Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports en vigueur ;

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un appel à candidature interne pour occuper le poste de **Commandant (e) de l'Aéroport de Guelmim au rang de Chef(fe) de Service**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

⇒ Missions :

- Assurer le management et la coordination de l'ensemble des activités de l'aéroport, en contrôlant le respect de la réglementation spécifique et en garantissant la satisfaction des clients dans le respect de la qualité, la sécurité et la sûreté ;
- Veiller à la bonne application des procédures relatives aux dépenses des Aéroports sous sa responsabilité ;
- Participer activement au développement de l'activité aérienne de l'aéroport.

⇒ Activités principales :

- S'assurer que les responsabilités et les délégations de compétences soient bien définies et dûment comprises au sein de l'aéroport ;
- Garantir le processus global de management de l'aéroport dans le cadre fixé par l'autorité supérieure ;
- Définir la politique du Système de Management Intégré, les objectifs à atteindre et en assurer le suivi ;
- Agir en conséquence pour l'amélioration de l'exploitation aéroportuaire ;
- Gérer d'une manière efficace les moyens humains et matériels de l'Aéroport ;
- Veiller au respect de la discipline et la bonne marche des différents services de l'aéroport ;
- Veiller à ce que l'inspection des niveaux exigés de sûreté, sécurité, qualité et environnement se fassent d'une façon permanente ;

- Rendre compte à l'autorité supérieure de tout incident, événement ou anomalie constatée ;
- Veiller à une bonne coordination des opérations impliquant l'intervention de l'ONDA, la DGSN, la gendarmerie royale, la douane, les compagnies aériennes et de l'autorité locale ;
- Suivre, en collaboration avec le responsable qualité et environnement, l'état d'avancement du programme de management environnemental ;
- Présider le comité local de sûreté, de sécurité et de péril animalier (CLS, CLGS et CLPA) ;
- Présider la revue de direction ;
- Veiller à l'application des procédures en vigueur liées à la direction de l'aéroport ;
- Traiter tout dossier en relation avec les missions de l'entité confié par la hiérarchie.

Activités administratives :

- Coordonner avec les entités concernées afin d'assurer la logistique nécessaire pour la bonne marche de l'aéroport ;
- Elaborer le rapport d'activités de la direction ;
- Assurer un reporting périodique, précis, clair, concis sur le déroulement de l'activité et sur chaque événement marquant ;
- Etablir et assurer le suivi du tableau de bord de l'entité ;
- Assurer la gestion administrative relevant de son périmètre d'action ;
- Etablir, diffuser les notes de service et en assurer le suivi ;
- Approuver les bons d'approvisionnement et les demandes de travaux ;
- Préparer les prévisions budgétaires de son entité ;
- Certifier les factures de fournitures, de travaux et de prestations de service.

Qualité, Sécurité et Environnement :

- Relever les anomalies et faire le suivi des actions préventives et correctives ;
- Veiller au respect de la santé et de la sécurité au travail ;
- Veiller au respect de la politique sécurité qualité et environnementale ;
- Identifier, évaluer et prévenir les risques potentiels ayant un impact sur l'environnement aéroportuaire.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des responsables placés sous son autorité et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- Assurer la gestion et la formation du personnel de son entité dans le respect des politiques et procédures de l'ONDA ;
- S'assurer de la bonne atmosphère sur le lieu de travail en maintenant un climat social propice
- Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

Contrôle interne et management des performances :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;

- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Niveau d'étude requis	Diplôme de Contrôleur de la circulation aérienne, d'Electronicien de la Sécurité Aérienne ou d'Ingénieur d'Etat
Nature de l'expérience recherchée	Expérience minimale de 4 ans dans un domaine opérationnel lié à l'exploitation aéroportuaire, la navigation aérienne ou la sécurité aérienne

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...)
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique et du directeur de l'entité sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat(e) suggère pour le poste pourvu.

NB : Pour les Contrôleurs (ses) de la Circulation Aérienne et les Électroniciens (nes) de la Sécurité Aérienne intéressés par le poste de responsabilité, les demandes de candidatures doivent être obligatoirement assorties de l'avis du Pôle Navigation Aérienne.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **08 DEC 2023** au **22 DEC 2023** date de rigueur.


La Directrice Générale
Habiba LAKLALECH

